De Briançon aux Vigneaux

Parc national des Ecrins - Briançon

(Thibaut Blais)

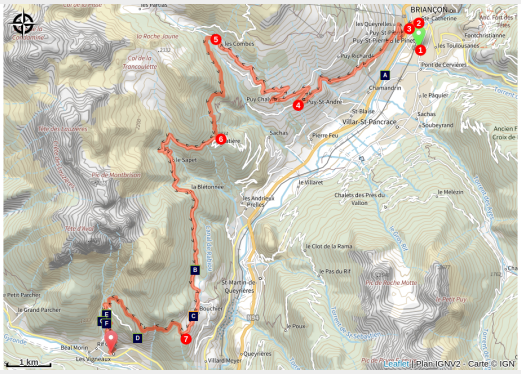

Superbe traversée en balcon sur la rive droite de la Durance, entre le Montbrison et le Queyras.

Une magnifique première étape qui quitte rapidement Briançon pour s'élever dans la vallée de Partias, puis sous le Montbrison, avant d'atteindre le hameau de Bouchier. On atteind par la suite la fin de la première étape: le village des Vigneaux. Il est possible de prolonger cet étape jusqu'à l'Argentière-la Bessée.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 4 h

Longueur : 27.0 km

Dénivelé positif : 1017 m

Difficulté : Moyen

Type : Etape

Thèmes : Point de vue

Itinéraire

Départ : Gare de Briançon
Arrivée : Les Vigneaux
Balisage : Itinérance VTT
Communes : 1. Briançon
2. Puy-Saint-Pierre
3. Puy-Saint-André
4. Saint-Martin-de-Queyrières
5. Les Vigneaux

Profil altimétrique

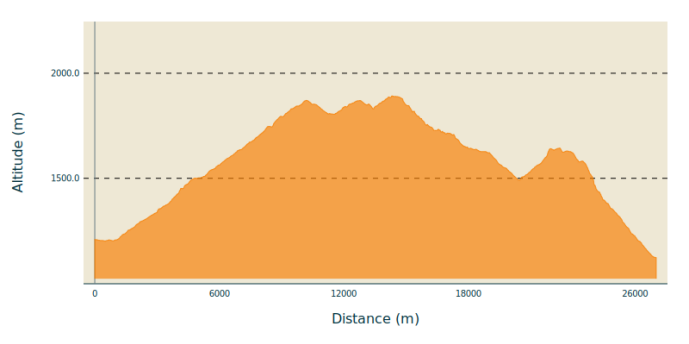

Altitude min 1122 m Altitude max 1892 m

1. Au départ de la gare de Briançon, prendre à gauche sur l'Avenue du Général de Gaulle
2. Au second-rond point, prendre à gauche sur l'Avenue Maurice Petsche
3. Traverser la N94 (suivre la direction Puy-Saint-André), et retrouver le balisage de la GTHA/GTE. Suivre la D35 jusqu'à Puy-Saint-André
4. Prendre la D35t à droite pour s'enfoncer dans le vallon des Partias
5. Prendre à gauche et traverser le torrent de Sachas pour suivre le sentier en balcon vers Ratière
6. Rester sur la piste fortestière en balcon vers le Sapet, la Blétonnée puis Bouchier
7. Après l'antenne de Bouchier, effectuer une traversée direction Ouest jusqu'au Clot de la Siva puis Barthalay. Attention, elle peut être technique par endroit. Rejoindre ensuite Les Vigneaux en suivant les balises GTHA/GTE sur la piste forestière

Sur votre chemin…

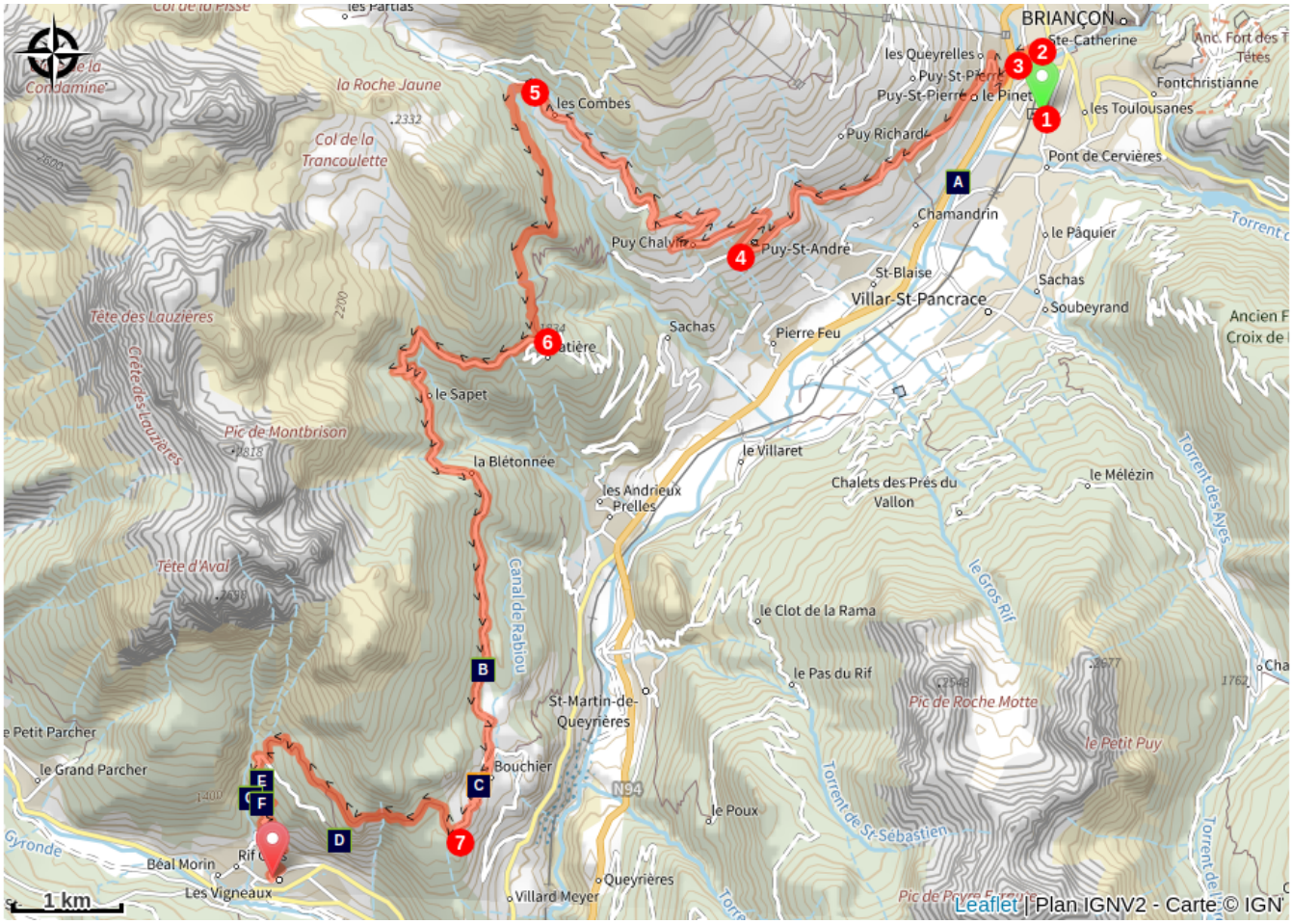

- La bergeronnette grise (A)
- Le hameau de Bouchier (C)
- La grive draine (E)
- Les aigles de la Tête d'Aval (G)
- La calamagrostide argentée (B)
- Le chêne pubescent (D)
- L'ascalaphe soufré (F)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Se renseigner sur les conditions météorologiques avant de partir randonner

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires

Refermer toutes les clôtures

Rapporter tous ses déchets

Ne pas couper l’itinéraire à travers les prairies

Comment venir ?

Transports

Transports en commun >> https://services-zou.maregionsud.fr/fr/

Pensez au covoiturage >> www.blablacar.fr

Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau d'Information Touristique le plus proche du départ de la randonnée.

Accès routier

N94 depuis Gap vers Briançon ou D1091 depuis Grenoble

Parking conseillé

Gare de Briançon

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

RNR Partias

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

LPO PACA antenne de Briançon
0492219417
hautes-alpes@lpo.fr

La réserve naturelle régionale des Partias est gérée par la LPO PACA et la commune de Puy Saint André. Il s'agit d'un espace protégé et règlementé : chien en laisse, ceuillette interdite, rester sur les sentiers balisés, escalade interdite sauf voie de Meurseult pilami, etc.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : LPO Paca antenne des Hautes-Alpes
0492219417
hautes-alpes@lpo.fr
http://paca.lpo.fr/partias

Deux secteurs de zone d'hivernage du Tétras lyre sont identifiés sur leur partie amont par des cordes et fanions dans le secteur du Jeu de Paume / sous la Croix d'Aquila. La montée se fait par le col de la Trancoulette, puis en contournant le rocher jaune, et la descente ces zones sont évitées en rejoignant les couloirs. Zones mises en place en 2013 par la LPO, gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale Partias, en concertation avec les skieurs locaux + CAF de Briançon, Compagnie des guides Oisan-Ecrins, etc.

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de L'Argentière-La Bessée
23 Avenue de la République, 05120 L'Argentière-La Bessée

contact@paysdesecrins.com
Tel : +33(0)4 92 23 03 11
https://www.paysdesecrins.com/

Bureau d'Information Touristique de Vallouise
Place de l'Eglise, 05340 Vallouise

contact@paysdesecrins.com
Tel : +33(0)4 92 23 36 12
https://www.paysdesecrins.com/

Source

Pays des Ecrins

https://www.paysdesecrins.com

Sur votre chemin…

La bergeronnette grise (A)

Le départ du parcours s'effectue en milieu urbanisé. Cela n'empêche pas la bergeronnette grise d'être présente, car elle s'est habituée à l'homme. Oiseau élégant à la longue queue qu'elle hoche fréquemment, elle est habillé de gris, de noir et de blanc. Si les berges des rivières sont son milieu d'origine, on peut maintenant l'observer dans les prairies, les champs et les jardins. Elle niche dans des anfractuosités de rochers. Elle est migratrice.

Crédit photo : Saulay Pascal - PNE

La calamagrostide argentée (B)

Cette graminée (on dit maintenant poacée) forme de grosses touffes sur les terrains pierreux, secs et ensoleillés. Elle pousse ici en abondance sur le talus de la piste forestière, profitant de l'ensoleillement apporté par la trouée dans la forêt. Ses inflorescences aux reflets dorés argentés sont composées de fleurons munis de longues arêtes et sont très vaporeuses. À la fin de l’été, quand elle est mûre, elle forme de gros bouquets chatoyants dans la lumière du soir.

Crédit photo : Denis Fiat - Parc national des Écrins

Le hameau de Bouchier (C)

Bouchier est un petit hameau de la commune de Saint-Martin-de-Queyrières qui, malgré son accès difficile, accueille quelques habitants permanents. Située à l’écart du hameau, sur un promontoire dominant la vallée de la Durance, la chapelle Saint-Hippolyte date du début du XVIème siècle. Elle est accolée à ce qui fut une cellule d’ermite et abrite des fresques dont certaines relatent des guérisons miraculeuses effectuées par le saint. Elle attirait les malades venus demander son intercession.

Crédit photo : Office de tourisme Pays des Écrins

Le chêne pubescent (D)

Dans le bois, se mêle au pin sylvestre le chêne pubescent. C’est un petit chêne aux feuilles marcescentes : elles sèchent l’automne mais restent sur l’arbre tout l’hiver. Il a été nommé pubescent car ses jeunes rameaux, ses bourgeons et parfois le dessous de ses feuilles est pubescent, c'est-à-dire recouvert d’un fin duvet. La forêt de pin sylvestre et de chêne pubescent est une forêt typique des adrets montagnards dans les vallées intra-alpines.

Crédit photo : Baïsset Christian

La grive draine (E)

Elle est présente toute l'année, profitant en hiver des nombreuses baies du gui poussant sur les pins. En été, ce sera plutôt insectes, escargots ou vers pour le repas. En hiver, elle se déplace souvent en petites troupes pleines de cris d'alarme : trrrrrrrrr, trrrrrrrr. Dès le mois de mars cependant, les mâles lancent leur chant flûté ressemblant un peu à celui du merle.

Crédit photo : Combrisson Damien

L'ascalaphe soufré (F)

Un drôle d’insecte mi-papillon mi-libellule, aux grandes antennes noires, aux ailes transparentes teintées de jaune ou de blanc et aux nervures bien marquées, vole sur la prairie aux heures chaudes de la journée. C’est l’ascalaphe soufré. Les ascalaphes font partie de la famille des névroptères et sont cousins des fourmilions et des chrysopes. Ce sont des prédateurs de petits insectes, surtout des mouches.

Crédit photo : Jean Raillot - GRENHA

Les aigles de la Tête d'Aval (G)

On peut observer des aigles planant autour de la Tête d’Aval, qui bénéficient, aux heures chaudes de la journée, de l’air s’élevant au-dessus des falaises calcaires. Ayant ainsi pris de l’altitude, ils peuvent aller rejoindre leur territoire de chasse sans donner un coup d’aile.

Crédit photo : Pascal Saulay - Parc national des Écrins